

DROITS D'ENGAGEMENT – 2025 :

Les participants doivent s'inscrire individuellement sur le site Internet de la ffgolf, auquel doit être joint le paiement dont le montant correspond aux droits d'inscription précisés sur le site. La CSSN se réserve le droit d'accepter ou de refuser les engagements.

Sauf autrement spécifiés, les droits d'engagement sont de :

- a. 120 € pour les adultes et les joueurs non licenciés en France
- b. 65 € pour les joueurs licenciés en France de 19 à 24 ans (nés entre 2001 et 2006)
- c. 50 € pour les joueurs licenciés en France de 18 ans et moins (nés en 2007 ou après)

Pour les épreuves en double, les droits d'engagement sont de :

- d. 60 € pour les adultes et les joueurs non licenciés en France
- e. 32,50 € pour les joueurs licenciés en France de 19 à 24 ans (nés entre 2001 et 2006)
- f. 25 € pour les joueurs licenciés en France de 18 ans et moins (nés en 2007 ou après)

S'inscrire à une compétition individuelle vaut acceptation des règlements des épreuves fédérales et particuliers de ladite épreuve.

ENTRY FEES – 2025:

Participants must register individually on the ffgolf website, accompanied by the payment corresponding to the entry fee specified on the website. The ffgolf maintains the right to accept or refuse entries.

Unless indicated otherwise, championship entry fees for **non-ffgolf licence holders** are:

- a. 120€ per player

For doubles championships the entry fees are:

- b. 60 € per player